

République et religions

Selon le New York Times, le Ministre de l'Intérieur, lors de son discours à la Conférence sur l'Islam en France du 5 mai 2003 semblait ne pas avoir remarqué que la majorité des femmes présentes à la Conférence étaient voilées. Or, même un journaliste américain voit que la stratégie d'intégration menée par le gouvernement laïc est conçue comme « une réponse à la montée du terrorisme islamiste ».

Le NYT note l'étonnement des autorités de découvrir que les principaux acteurs islamistes sont membres de groupes sociaux parfaitement bien intégrés à la société française ou européenne. Ce sont des universitaires et des industriels, des commerçants et autres gens « tranquilles ». Le NYT note avec des guillemets questionneurs la stratégie d'« intégration » et rapporte que le cauchemar pour les pouvoirs publics serait que cette stratégie échoue.

On peut rassurer le NYT, cette stratégie va réussir. Et, comme les autres, les femmes ministres de la République porteront le voile islamique. Ou alors, elles auront perdu la tête. La raison en est simple.

L'Etat français ne peut prendre aucune mesure d'exclusion de « ses » citoyens adeptes de l'islam. Il n'en a ni les raisons idéologiques, ni les moyens policiers. A l'inverse, l'Islam est par nature une théocratie¹ qui dispose de toutes les raisons idéologiques pour éliminer la laïcité à la française et de tous les moyens subversifs pour y parvenir par la force, que ce soit la force des émeutes ou celle du bulletin de vote. N'importe quel américain moyen le sait. Et çà, çà le fait rigoler quand il se souvient de Dominique de Villepin au Conseil de Sécurité au mois de mars 2003.

¹ « Théocratie » a souvent été une accusation des Lumières à l'encontre de la chrétienté. Sur cette base critique, les annales de l'Histoire fournissent tous les matériaux voulus pour une accusation injuste.

Or, il faut se souvenir que le christianisme est essentiellement une mission d'enseignement et de conversion spirituels. Les questions morales et politiques, sociales et culturelles sont largement en dehors de son champ. « Mon Royaume n'est pas de ce monde. » « Je vous envoie dans ce monde qui vous haïra comme il m'a haï ».

Il n'existe qu'une seule incertitude : l'Islam parviendra t'il au pouvoir en France par l'émeute ou par le vote populaire.

La force peut tenter les imams parce que la situation révolutionnaire leur a permis partout de prendre le pouvoir après l'élimination physique des élites précédentes. C'est ce qui est arrivé en Iran, en Afghanistan et probablement en Iraq.

Cependant, le vote pourrait suffire parce que l'Islam peut présenter des candidats musulmans pratiquement dans toutes les élections qui lui permettraient ensuite d'imposer la loi coranique.

Cependant, l'islam est une réalité multiforme et divisée. Les musulmans se rallient temporairement au victorieux puissant qui les rallie. Après, ce ne sont que pillage et destruction. Il ne faut donc pas lui donner les moyens de s'unifier². Aussi, l'établissement d'institutions unifiantes de l'islam pourrait bien constituer le plus grand danger pour la démocratie depuis plus de cinquante ans. Chacun pourra méditer le texte islamique³.

La cause de la défaite inéluctable de la démocratie « à la française » vient de ce que son laïcisme a été conçu par les idéologues des Lumières comme une arme dirigée contre le catholicisme universel. Or, le catholicisme universel n'est pas une

² Il faut lire les auteurs classiques comme D.H. Lawrence, Les Sept piliers de la sagesse.

³

**Le Saint t Coran : Sourate 33
AL-AHZAB (LES COALISÉS)
73 versets
Post-Hégire**

64. Allah a maudit les infidèles et leur a préparé une fournaise,
65. pour qu'ils y demeurent éternellement, sans trouver ni alliés ni secoureur.
66. Le jour où leurs visages seront tournés dans le Feu, ils diront : "Hélas pour nous ! Si seulement nous avions obéi à Allah et obéi au Messager !".
67. Et ils dirent : "Seigneur, nous avons obéi à nos chefs et à nos grands. C'est donc eux qui nous ont égarés du Sentier.
68. ô notre Seigneur, inflige-leur deux fois le châtement et maudis les d'une grande malédiction".
-

théocratie⁴. Il n'a aucune vocation à diriger une quelconque société humaine, même s'il s'y trouve inséré⁵. Le catholicisme universel n'a d'arme que le sang de ses martyrs et le silence de ses membres persécutés. Il en résulte que le régime républicain n'a jamais senti le besoin d'établir une structure de dialogue avec le christianisme se réservant une section de police spécialisée pour veiller à l'application de la loi de 1905.

On a tenté de faire croire que le ministre de l'intérieur ayant la tutelle des Cultes s'intéressait également à toutes les religions et qu'il y aurait traitement inégal à ne pas faire bénéficier l'islam d'une Conférence comme la Conférence épiscopale de France.

Rien n'est plus spécieux. D'abord, parce que la Conférence épiscopale de France n'a aucune mission d'Etat et, en réalité, aucune relation institutionnelle avec l'Etat, même si les fonctionnaires de police des cultes ont l'habitude, depuis René Rémond, de se tourner vers ses bureaux. Ensuite, parce que l'Etat n'a pris aucune part dans la constitution de cette Conférence qui, du point de vue civil, est un simple club. On pourra apprécier la revendication de certains que soient organisées des élections pour désigner des représentants chrétiens unifiant catholiques et protestants et désignés ensuite sous le nom d'évêques républicains.

Lors d'une émission sur France 2, *Cent Minutes pour convaincre*, le Ministre d'Etat, Sarkozy déclarait : « De mon point de vue, je préfère beaucoup qu'en des lieux de culte, il s'y trouve des élus municipaux qui contrôlent ce qui s'y passe »⁶. Or, Monsieur Sarkozy a prévenu qu'en bon républicain, il ne ferait aucune différence

⁴ On comprendra que nous opposons le christianisme nationaliste ou étatique, que l'on met habituellement en avant dans l'histoire officielle, et qui, malgré les bonnes intentions de certains, est une épouvantable compromission, au christianisme de catholicité qui, même s'il s'insère dans une société, une nation, un peuple, conserve son atemporalité. Pour donner une substance à notre conception, en fin de compte pas bien originale, nous dirons que Louis XVI de 1789 à 1793 passe du christianisme d'état, le gallicanisme, au christianisme intégral, celui du martyre de la dérision de la place de la Concorde. Son chemin de Damas sera dans la loge du Logographe, le dix août 1792.

⁵ Le régime de chrétienté ne s'établit que quand l'intégralité du corps social est converti au christianisme. Et il se dissout dès que cette unanimité disparaît. Aujourd'hui avec moins de 2% de la population, et moins de 10 % du clergé, le christianisme ne peut plus envisager de régime de chrétienté.

⁶ La transcription intégrale de cette émission se trouvait sur le site Internet de France2.

entre les chrétiens, les juifs ou les musulmans, tous citoyens, tous sujets de la loi républicaine.

Les républicains ont toujours dans l'idée de surveiller les catholiques comme des ennemis. Au XX^e siècle, un Albert Mathiez pouvait obtenir un doctorat d'Etat en déclarant : « Comme en 93, ses plus dangereux ennemis sont les prêtres. La Convention, bien malgré elle, a dû les mettre en liberté, et leur rendre partiellement leurs églises. »⁷ Or, parmi les conventionnels, les prêtres et les évêques⁸ soumis à la république sont légion. Mais, c'est qu'il s'agit de deux prêtrises dont aucune ne dérive de l'autre.

La première prêtrise, celle que Mathiez et les républicains persécutent à mort, est la prêtrise du culte rendu à Dieu, essentiellement par l'Eucharistie et la Charité. La seconde prêtrise est celle de Sieyès, Talleyrand, Le Bon et Gödel, celle du travailleur social, préfiguration du commissaire politique inventé par Trotsky pour assurer la victoire de Lénine. Ces deux genres de prêtrise se maintiennent encore dans le monde occidental comme deux pôles opposés.

Or, la République française s'est fondée autour de la Constitution civile du Clergé rendue possible par la Déclaration des droits de l'homme. Cette Constitution civile étatisait la prêtrise du catholicisme universel, transformant le prêtre en fonctionnaire élu et contraint tout prêtre à devenir un prêtre de deuxième genre sous peine de mort.

A Varennes, Louis XVI fuit le Trône constitutionnel parce qu'il refuse de signer la Constitution civile du clergé établissant la religion républicaine, condamnée par Pie VI (*Quanta Cura*). Robespierre découvre alors que l'assassinat du Roi, en tant qu'il est un désapprobateur de la religion républicaine, rendra la Révolution irréversible, qu'il faut pour cela que tous les citoyens soient complices d'un meurtre fondateur qui

⁷ A. Mathiez, *La théophilantropie et le culte décadaire*, Paris 1907.

⁸ On peut citer de nombreux noms de conventionnels dont l'histoire officielle ne retient même pas qu'ils étaient prêtres. On peut citer le cas de Royer, qui est noté par Mathiez comme président des Jacobins, le 17 juillet 1792 et qui est évêque de l'Ain (Voir A. Mathiez, *Les Cordeliers de Varennes au Champs de Mars*, Paris, 1923).

unifie les assassins⁹. Pour cela, il fallait l'intervention de la représentation populaire et il ne fallait pas juger le Roi, parce qu'il n'avait violé aucune loi. A la différence de ce qu'écrivent de nombreux historiens¹⁰, nous ne pensons pas que 1793 soit une autre Révolution. 1793 est en parfaite continuité avec 1789 et il n'y a qu'une seule révolution.

Ainsi, on peut voir dans les efforts de Bonaparte, puis dans ceux de Napoléon III, de Ferry et de Combes, combien les institutions de la République sont faites toutes entières pour enfermer les citoyens dans la persécution du catholicisme universel.

Aujourd'hui, l'Etat républicain découvre un nouveau danger dans la puissance croissante de l'islam qu'il a lui-même importé. Pour réparer ces erreurs¹¹, la république chiraquienne veut refaire au « culte » islamique le coup fait au catholicisme avec la Constitution civile du clergé. On ne voit pas encore le « Talleyrand » de cette « Constitution », même si le recteur de la Mosquée de Paris semble désireux de jouer la fonction. Malheureusement pour subir une telle « intégration », les musulmans n'ont pas coutume de souffrir la persécution comme les prêtres catholiques assassinés sur les barges de la Loire.

Qu'on se rassure donc. Comme en 1793, la république triomphera. Simplement, elle sera islamique. Le principal est qu'elle reste anti-catholique et là, les islamistes sont pour¹². De plus, pour les républicains, ce sera le point d'achèvement de leur tricentenaire intérêt depuis Montesquieu et ses douteuses *Lettres Persanes*, en passant par Voltaire et son laborieux *Mahomet* ou Cloots avec son *Apologie des mahométans*, et l'intérêt de ces grands démocrates que furent Hitler et Staline à l'égard du croissant.

⁹ Lors de la discussion de la loi sur la mort du Roi, Robespierre explique aux représentants qu'ils ont le choix entre se porter rebelles en déclarant le roi innocent ou faire triompher la révolution en votant la mort du roi.

¹⁰ On peut se référer notamment à JL Talmon, *La démocratie totalitaire*, Paris 1973, ou encore JD Bredin, *Le Bicentenaire de la Révolution française*, Paris 1789, et les écrits de R. Badinter et F. Furet notamment.

¹¹ On pourra s'interroger sur le rôle de nombreuses organisations américaines allant de la Fondation Ford à la CIA, du Pentagone au CFR. Après chacune de leurs interventions, on compte une république islamique de plus.

¹² On peut même penser que l'alliance déjà effective entre les organisations de la « libre-pensée » comme la LICRA avec Aït Mouloud ou le Réseau Voltaire de Benhamias et Meyssan, et de nombreuses organisations de musulmans pourrait préfigurer un sombre avenir pour les catholiques.

En réalité, trois faits sont troublants.

Tout d'abord, l'efficacité de la stratégie d'« intégration » comme parade au terrorisme islamiste est évidemment douteuse. En effet, l'« intégration » est réputée faire accéder aux rangs de la bourgeoisie de « pauvres déshérités de banlieue ». Or, les terroristes islamistes sont des ingénieurs, des banquiers ou des enseignants. Pas des déshérités de banlieue. Alors, de qui se moque t'on ?

Enfin, l'islam n'est pas un culte au sens où le catholicisme est un culte. La seule nécessité de culte est assurée dans l'islam par la prière individuelle orientée vers la Mecque¹³. Jusqu'à présent, les musulmans de France s'en sont contentés. Or, au contraire, la mosquée est un lieu de prise de décisions et d'endoctrinement très semblable à la maison des patriotes des sections révolutionnaires de 1789. Alors de qui se moque t'on ?

Enfin, les différentes nationalités ou ethnies qui composent et composeront dans le futur le « prétendu islam de France » ... sont réputées très peu miscibles entre elles. Les bagarres à Sangatte ont montré les limites de la vie islamique. Un accord électoral entre français islamistes d'origine maghrébine et d'origine sénégalaise paraît hautement improbable. Entre islamistes iraniens et irakiens de même. Alors, tout compte fait, la prévision d'émeutes et de pillages est bien plus probable. On ne se moque plus.

Philippe Brindet © Mai 2003

¹³ On se reportera au Coran qui définit les cinq piliers de l'Islam. Il n'y a aucune autre prescription culturelle et les imams ne sont pas des prêtres, mais des professeurs comme l'« abbé » Grégoire », et des chefs populaires, comme Danton ou Robespierre.